



L'INFOCHAL

JUIN / JUILLET 2022

■ La Lettre d'Information
des professionnels du CHAL



ACTUALITÉ

RECRUTEMENT

LE CHAL ET LE GHT FONT SALON À PARIS

Le CHAL, les HDL, les HPMB, l'EPSM 74 et l'HDDS étaient présents au Parc des Expositions de Paris Versailles du 17 au 19 mai pour le rendez-vous annuel de la santé, le Salon « SantExpo - Salon Infirmier » organisé par la FHF.

Objectifs ? Donner de la visibilité aux établissements du Groupe public, présenter les atouts du territoire et faire découvrir aux visiteurs du Salon les opportunités de postes et de parcours professionnels en Haute-Savoie.

Jérôme FLEZ et Patrice SONDRAG, Cadres supérieurs de santé, représentaient le CHAL.

Nous mesurerons dans les prochaines semaines/mois les impacts au niveau des recrutements de professionnels de cette présence du GHT à SantExpo et prendront date pour l'édition 2023.

COFRAC*

LES LABORATOIRES DU CHAL-HDL-HPMB ACCRÉDITÉS

À la suite de l'audit réalisé les 7, 8 et 9 décembre 2021 par deux Evaluateurs externes du COFRAC (Auditeur qualitatif et Auditeur technique) au sein des plateformes de Biologie du CHAL, des HDL et des HPMB, le Rapport d'évaluation qui a été rendu souligne la qualité des résultats émis.

Les deux Auditeurs ont identifié de nombreux points forts : compétence et implication des équipes, pertinence des documents qualité, pertinence des études d'impact, prestation de conseil...

Un seul écart a été relevé : il concerne la gestion statistique des contrôles qualité. Une action corrective a été réalisée dès le 15 février 2022.

Félicitations aux équipes des trois sites de Biologie du Groupe public pour leur engagement au quotidien et la grande qualité du travail permettant cette nouvelle accréditation.

*COmitéFRançaisd'ACcréditation:l'accréditationestdélivréeàunouplusieursLaboratoire(s) d'un même organisme pour une période de 3 ans.



RESSOURCES HUMAINES

LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG)

Instituées par la Loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, les Lignes Directrices de Gestion (ou LDG) ont pour objectif de définir une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans la fonction publique.

Les LDG s'appliqueront dès 2022 à la suite de l'avis favorable du Comité Technique d'Etablissement réuni le 26 avril pour ce qui concerne la promotion et la valorisation des trajectoires professionnelles et des carrières.

Mises en place concomitamment avec la suppression de la note administrative, les LDG entraînent des modifications importantes au niveau de l'évaluation professionnelle.



SUIS-JE CONCERNÉ(E) PAR LES LDG ?

Tous les professionnels, titulaires, stagiaires et contractuels sont concernés par les LDG. Certaines d'entre elles ne concernant que les fonctionnaires (promotion de grade par exemple) et d'autres uniquement les contractuels. Les LDG sont opposables à l'Administration.

QUELS SONT LES OBJECTIFS VISÉS PAR LES LDG ?

- Définir la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines notamment en matière de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- Définir de façon claire les critères qui détermineront les décisions d'avancement et de promotion des agents
- Développer les leviers managériaux pour une action réactive, efficace et bienveillante

Les LDG feront l'objet d'un nouvel examen en 2023, à la suite des élections professionnelles qui se dérouleront en fin d'année 2022

QUE SONT LES POINTS BONUS ?

En complément, et afin de reconnaître des sujétions et contraintes particulières (certaines affectations, spécificités liées au temps de travail, missions de tutorat...), des points supplémentaires dits « bonus » pourront venir majorer la cotation obtenue.

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP) SONT-ELLES SUPPRIMÉES ?

Maintenues, les CAP voient leur rôle se recentrer sur les décisions individuelles faisant grief telles que les refus de titularisation, les licenciements en cours de stage, les refus d'autorisation de temps partiel, les refus de formations inscrites au plan de formation...

QUEL IMPACT SUR LES CRITÈRES D'AVANCEMENT DE GRADE DES AGENTS TITULAIRES ?

Les modalités retenues prennent en compte la reconnaissance de la valeur professionnelle, au regard des activités métiers réalisées (60 % de l'évaluation) et les acquis de l'expérience (40 %).

La campagne d'évaluation 2022 sera mise en œuvre sur la base de ces critères.

Des cotations ont été déterminées et figurent dans le tableau ci-dessous :

Critères de la valeur professionnelle		NON CADRES	CADRES	PONDERATION RETENUE
60 %	Evaluation des compétences métiers dans Gesform	/35	/25	
	Evaluation de la manière de servir dans Gesform	/35	/25	
	Evaluation des compétences managériales de Gesform	Non requis	/20	
	Atteinte des objectifs fixés l'année antérieure	/30	/30	
	TOTAL	/100	/100	
Critères de l'expérience - VAE		NON CADRES	CADRES	pour 2022 60/40
40 %	Expérience dans le grade ou le corps cumulée	/50	/50	
	Expérience dans la fonction publique	/50	/50	
	TOTAL	/100	/100	

POUR EN SAVOIR PLUS

- La documentation sur les LDG est accessible sur Ennov partie « documents institutionnels », rubrique « campagne d'évaluation », à savoir : le chapitre des LDG consacré à la promotion, la valorisation des trajectoires professionnelles et des carrières, les éléments de langage commun et la cartographie des métiers 2022.

- Dans la continuité des sessions de présentation organisées au mois de mai et destinées à tous les professionnels, des créneaux sont programmés au mois de juin sur le site de Findrol et dans les trois Résidences EHPAD. Venez nombreux vous approprier les pratiques de conduite des entretiens professionnels ainsi que la politique de promotion.



LE SERVICE PNEUMOLOGIE

Déployée au sein du GHT depuis six ans, l'équipe de Pneumologie est une équipe pluridisciplinaire qui accueille des patients atteints de pathologies respiratoires ou de cancers thoraciques. En relation étroite avec les équipes des HDL et des HPMB, la force du service est l'accueil, la solidarité, la bienveillance ainsi que la collaboration forte entre les professionnels afin d'offrir la meilleure qualité de soins possible.

Soigner l'accueil

Les patients accueillis sont souvent atteints de pathologies lourdes : maladies chroniques, cancers, soins palliatifs... Une attention particulière est accordée au confort et à la qualité d'accueil. Ainsi, toutes les chambres du service ont été décorées avec des tableaux de photos sur le thème de la nature. Les photos ont été réalisées par une photographe bénévole et une infirmière du service. L'établissement a financé le tirage des photos et l'achat des cadres. Un projet de réalisation de fresques par des artistes, dans les couloirs du service, intitulé « L'Art à l'hôpital » est également en cours.



Décoration sur le thème "nature" dans toutes les chambres du service

Un travail collaboratif

L'équipe paramédicale est organisée en binôme infirmier/aide-soignant. Cette organisation a été élaborée par l'équipe afin de renforcer la collaboration entre les professionnels, permettre aux aides-soignants une meilleure reconnaissance de leur métier et ainsi améliorer la qualité des soins et les conditions de travail. Cette collaboration est également importante avec l'équipe médicale qui est pleinement impliquée dans les projets du service.

Le service travaille par ailleurs avec beaucoup d'autres partenaires : équipe mobile de soins palliatifs, prestataires de service à domicile, laboratoire du sommeil, médecine de ville, soins de suite et de réadaptation...

Formation

Le Service attache une importance à l'accueil et à la formation des stagiaires. Ainsi, 3 Tutrices IDE et 3 Tutrices AS accompagnent les étudiants lors de leur stage et participent à leur évaluation en lien étroit avec les formateurs des Instituts de Formation. Par ailleurs, le Service accueille des internes de spécialité de pneumologie et a obtenu l'agrément pour l'accueil de Docteurs Juniors.

Infirmier en Pratique Avancée (IPA)

Un infirmier de l'équipe est en cours de formation en master pour devenir Infirmier en Pratique Avancée pour ensuite suivre les patients chroniques stabilisés. Un protocole de coopération avec les pneumologues est en cours d'écriture.

Des soins spécifiques à la Pneumologie

La Pneumologie est une spécialité qui mobilise des soins techniques, relationnels et éducatifs.

Soins techniques : ventilation non invasive, trachéotomies, traitements de chimiothérapie, nutrition entérale, systèmes de drainage thoracique, PCA.

Soins relationnels et de supports : le service développe les soins de support en particulier en cancérologie afin de mieux accompagner les patients. Ainsi, une psychologue est présente dans le service ainsi qu'une assistante sociale et un kiné. Des comédiens de l'association les « Nez toiles » interviennent dans le service auprès des patients en cancérologie pour les divertir et faciliter la verbalisation de leur vécu. Ce projet est financé par l'association « Les Fées roses du CHAL ».

Éducation thérapeutique du patient

Une école de l'asthme a été créée pour apprendre aux patients à gérer leur maladie et améliorer leur qualité de vie. Ce programme est animé par une équipe pluriprofessionnelle : AS, IDE, Pharmacienne, Psychologue, Kiné et Pneumologue. L'objectif à terme est de développer l'éducation thérapeutique pour d'autres maladies respiratoires et coopérer avec la Médecine de ville.

Quelques chiffres

28 lits
1 354 entrées / an
116 patients / an, pris en charge en soins palliatifs
7 Praticiens à temps plein
4 000 consultations / an

L'AIDE À L'ENFANCE VIOLENTÉE



Une maison de poupée en Pédiatrie, quoi d'étonnant ? Et pourtant...

En 2021, 180 enfants ont été reçus en consultation de Médecine légale au CHAL (30 % de l'activité). Ces enfants ont, pour la plupart (70 %), fait l'objet d'agressions sexuelles, la majorité étant des incestes.

Derrière ces chiffres se cachent des enquêtes qui doivent permettre de conduire des suspects devant les tribunaux. Malgré le professionnalisme et l'humanité des Gendarmes de la Maison Départementale de Protection des Familles, l'audition Mélanie, adaptée à l'enfant, ne permet pas toujours la révélation des faits chez le petit enfant.

Se faire comprendre, verbaliser l'indicible

Le projet est né d'un échange entre le Dr Isabelle Revil, Médecin référent de la consultation de Médecine légale (ex consultation de Victimologie) et le Dr Véronique Azzano, Médecin spécialisé dans les troubles du langage et des apprentissages. Dans cet échange, il y était question d'une enfant soupçonnée de mensonge alors que son « faux témoignage » provenait de sa méconnaissance des couleurs. L'enjeu est de savoir quelles sont les capacités de l'enfant à comprendre et à se faire comprendre. Dans le cas d'enfants sexuellement agressés, il s'agit également de libérer la parole. Les raisons du silence sont le plus souvent la culpabilité, la société qui ne veut pas entendre, la peur de casser sa famille. Il y a donc d'énormes verrous.



La maison de poupée, un outil rassurant

La maison de poupée fait partie des outils adaptés à l'expression de l'enfant, en consultation médicale. Elle présente un univers ludique, rassurant, dans lequel l'enfant peut se projeter facilement. Ses multiples pièces peuvent permettre à l'enfant de mimer des scènes dérangeantes qu'il ne parvient pas à exprimer verbalement.

Pour acquérir cette maison de poupée, le Dr Revil a fait appel aux donateurs réguliers du Service de Pédiatrie. Deux jours plus tard, elle recevait une réponse positive de la part de l'Association « Babolex » et de son Président, Baptiste Cimetière.

Depuis ce mois d'avril, la maison de poupée est installée en Pédiatrie. Pour être parfaitement fonctionnelle, il reste à la

compléter de personnages (poupées de bois ou de chiffon).

Être attentif au moindre détail

L'entretien avec l'enfant et/ou le(s) parent(s) est toujours mené par deux professionnels du CHAL : le Médecin légiste (Dr Revil) et l'une des cinq Aides-Soignantes des Urgences Pédiatriques, formées à cet exercice. Le signalement provient généralement de professionnels en lien étroit avec la consultation de Médecine légale du CHAL : Gendarmerie, Police, PMI, Services médico-sociaux, Foyers mères-enfants, Infirmières scolaires... Durant l'entretien, l'équipe médico-soignante pose des questions simples : « Où dors-tu ? D'autres personnes dorment-elles dans ta chambre ?... ». La conduite de l'entretien exige une expérience et une grande attention aux détails : gestes, postures, regards... Parfois, les enfants victimes d'agressions sexuelles sont à peine en âge de parler (2-3 ans). Si un geste suspect est constaté, il peut être filmé, sous réserve de l'accord du(des) parent(s). Un rapport de cet entretien est adressé au professionnel à l'origine du signalement. Si une quelconque maltraitance est constatée, un rapport est également adressé au Procureur de la République.

La difficulté du signalement

Le 31 mars 2022, la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et Violences Sexuelles faites aux Enfants) pointe l'obligation de signalement par les Médecins et le fait que « tous les professionnels doivent signaler les violences sexuelles portées à leur connaissance même au stade de la suspicion ». Elle rappelle « qu'à peine 5% des signalements d'enfants victimes de violences sexuelles proviennent du secteur médical (étude 11/2014) » et conclut en alertant : « ne pas intervenir est un délit communément appelé délit de non-assistance à personne en danger ». Pour le Dr Isabelle Revil, le problème est complexe. « Souvent les auteurs de crimes, quand ils ne peuvent pas attaquer sur le fond, attaquent le Médecin sur la forme. Des certificats médicaux sont parfois annulés et des médecins sanctionnés sur des détails : absence de guillemets, vocabulaire inadapté... Par ailleurs, le Médecin de ville, dès lors qu'il prend en charge toute la famille, ne se sent pas protégé juridiquement et physiquement. C'est normal qu'il préfère s'en remettre à une institution hospitalière comme la nôtre. »

QUALITÉ



Jan-Marc Charrel, patient-partenaire en discussion avec des professionnels de soins de Diabétologie-Néphrologie

LE PATIENT - PARTENAIRE

En posant le cadre de l'éducation thérapeutique du patient, la Loi « Hôpital, Patient, Santé et Territoire » (HPST) de 2009 a beaucoup contribué à l'essor des « Patients-Partenaires ». On appelle ainsi le patient qui a acquis de solides connaissances de sa maladie au fil du temps, grâce notamment à sa propre expérience de soins et à l'éducation thérapeutique.

Leur mission : créer un lien et améliorer la relation Patient-Soignant

Le Patient-Partenaire ne remplace pas le Soignant mais il favorise le dialogue entre les équipes et les malades, facilite l'expression des autres patients et contribue à améliorer la compréhension du discours médical.

Le Projet d'établissement du CHAL : à l'écoute du mouvement international vers les Patients-Partenaires

C'est la dynamique du modèle de Montréal qui a posé les fondements théoriques du « Partenariat Patient ». Développé dans quelques établissements en France depuis 2019, le rôle du Patient-Partenaire a retenu l'attention du CHAL qui l'a inscrit dans son Projet d'établissement « Nos CHALLENGES 2020-2024 ».

Ce projet, soutenu par le Dr William Hanf, Néphrologue, et Jan-Marc Charrel, Représentant

des Usagers, s'est mis en place début 2022 dans le service Diabéto- Néphrologie.

L'équipe soignante qui identifie une problématique de compréhension de la maladie, d'anxiété ou simplement d'un besoin d'échange et d'explications complémentaires, peut proposer au patient, dans la chambre, une aide par le Patient-Partenaire.

Jan-Marc Charrel a suivi une formation spécifique et assure ce rôle d'expert pour la maladie rénale.

Le Patient-Partenaire : participer à la qualité de la prise en charge des patients

« Savoirs partagés », « prise en charge du patient dans sa globalité », cette reconnaissance du rôle des patients devient un critère de qualité tant au regard des attentes des Usagers que de celles de la Haute Autorité de Santé.

Fort de cette première expérience, soulignée par les Experts-Visiteurs HAS lors de la visite de Certification en février dernier, d'autres services de spécialités du CHAL souhaitent s'engager dans ce projet, comme la Pneumologie.

C'est la complémentarité des expertises qui permet d'assurer une prise en charge de qualité à l'hôpital. Un cadre réglementaire en construction viendra renforcer et valoriser ces nouvelles approches de partenariat de soins.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU NOUVEAU DANS LE TRI ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La procédure du CHAL « Tri et Élimination des déchets dans les services cliniques et medicotechniques » évolue en tenant compte des nouvelles recommandations en la matière.

Il en résulte que certains déchets, jusqu'à présent identifiés « Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux » (DASRI) sont désormais triés et éliminés dans la filière « Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères » (DAOM).

De nouvelles affiches (cf. modèle ci-dessous) sont progressivement mises en place dans les services de soins par l'Unité d'hygiène. Les professionnels pourront à cette occasion échanger avec les collègues de l'Unité d'Hygiène sur les nouvelles pratiques.

La procédure est d'ores et déjà disponible sur ENNOV (CHAL/ Procédures/ Hygiène/PR-0087).

Nous attirons votre attention sur le fait que les procédures de tri et d'élimination des déchets toxiques - chimiques - radioactifs restent, elles, inchangées.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez les référents de ce dossier :

- Unité d'Hygiène : 22475
- Frédéric Mugnier : 22113



GHT LÉMAN MONT-BLANC



Le Comité Territorial des Elus Locaux (CTEL) du GHT réuni le 12 mai 2022. La séance du CTEL a été l'occasion de souligner la mise en place de la Commission Médicale de Groupement (CMG)

La Commission Médicale de Groupement (CMG) : pour une meilleure organisation des soins à l'échelle territoriale



Dr Grégoire THÉRY

Installée le 18 janvier 2022, la Commission Médicale de Groupement du GHT Léman Mont-Blanc est l'instance qui représente la communauté médicale du Groupe public. Elle est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie médicale à l'échelle du territoire.

La CMG du GHT Léman Mont-Blanc est composée de 49 membres, principalement des Médecins, avec une représentation équilibrée de chacun des établissements membres ainsi que des quatre grandes filières de soins : Médecine, Chirurgie, Médico-technique et Mère-Enfant.

Le Docteur Grégoire Théry, Médecin Gynécologue-Obstétricien aux Hôpitaux du Léman, et le Docteur Jean-Sébastien Petit, Médecin Réanimateur au Centre Hospitalier Alpes Léman, ont été élus respectivement Président et Vice-Président de la CMG pour un mandat de 4 ans.



Dr Jean-Sébastien PETIT

La CMG joue un rôle déterminant dans les domaines suivants :

- l'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de la pertinence des soins : accès aux soins, prise en charge 24h/24 et 7j/7 des patients
- l'organisation par filière lisible et graduée de l'offre de soins selon les besoins des patients du territoire
- l'élaboration du Projet médical partagé, qui constitue le ciment du GHT
- les orientations stratégiques en matière de gestion prospective des emplois médicaux, des compétences, des recrutements, de la formation
- le Projet managérial et social du Groupe public

La CMG du GHT Léman Mont-Blanc a décidé de constituer cinq sous-commissions sur les thématiques suivantes :

- Ressources médicales
- Sécurité, pertinence et qualité des soins
- Observatoire des pratiques et comité scientifique
- Commission d'organisation de la permanence des soins territoriale
- Système d'information et équipements

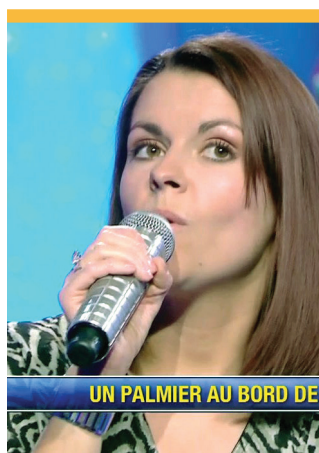
Une communication du GHT qui fait peau neuve !

Les Gouvernances des établissements membres du Groupe public renforcent la visibilité des actions déployées au quotidien, avec la mise en ligne d'un nouveau site internet et la publication du magazine « HÔP GHT Léman Mont-Blanc ».

Développé en interne, le site www.ght-leman-mont-blanc.fr souligne la place et le rôle du GHT à l'échelle territoriale en proposant une cartographie des activités médicales et des parcours de soins à l'échelle du territoire ainsi qu'en publiant l'ensemble des offres d'emplois des sept établissements membres. Ce nouveau site internet s'adresse aux professionnels, aux patients et au grand public.



Le 1^{er} numéro du Magazine « HÔP GHT Léman Mont-Blanc » offre un panorama complet du Groupe public et met en lumière les sept établissements de santé membres en soulignant les valeurs, les enjeux, l'état d'avancement des coopérations et les projets structurants.



UN PALMIER AU BORD DE



TALENT DOUBLE

MANON LE BELLEGO INFIRMIÈRE À ELSA* ET MAESTRO DE L'ÉMISSION « N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES »

A l'approche de la fête de la musique, l'InfoCHAL est parti à la rencontre de Manon Le Bellego, Infirmière à ELSA*, arrivée au CHAL en novembre 2021... et passionnée de musique. « Je fais du chant, j'apprends la guitare, j'écris des textes. Bref, depuis mon enfance, j'ai toujours baigné dans la musique ».

Cette passion l'a menée vers un défi atypique : la participation à l'émission « N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES » animée par Nagui. « Ma participation était au départ motivée par une simple curiosité. Puis, je me suis prise au jeu... ».

Ainsi, Manon tente plusieurs fois les castings, en 2017, en 2020 puis en mai 2021. « Les castings sont très sélectifs, on passe par plusieurs étapes : le chant, le jeu, la personnalité. On s'est retrouvé à plus de 800 candidats avec seulement 1 ou 2 candidats retenus. » Le 3^{ème} essai lui réussit ; elle est sélectionnée pour participer aux enregistrements.

Si Manon, depuis les premiers castings, était attentive aux textes des chansons, l'annonce de sa sélection l'amène à passer à la vitesse supérieure : « 1 mois avant l'enregistrement, j'ai révisé 2 à 4 heures par jour. Je fonctionne à l'écoute, je me repassais en boucle les classiques de la chanson française et les tubes récents. C'est vrai que ma famille a dû faire preuve de patience ! ».

Les enregistrements se déroulent en novembre 2021. À chaque victoire, Manon enregistre une émission supplémentaire. Son talent va la mener jusqu'à 40 épisodes ! Ce qui la classe parmi les 10 meilleurs candidats (maestros) de l'histoire de l'émission. L'autre exploit est que ces 40 émissions sont enregistrées en seulement 4 jours ! « La qualité essentielle n'est pas de connaître les chansons (même si j'en connais aujourd'hui plus d'1 millier par cœur), c'est savoir gérer ses émotions, sa fatigue, son stress... Ma méthode a été de vivre chaque émission comme si c'était la dernière, ça m'a libéré d'une certaine pression. »

Les émissions ont été diffusées entre le 16 décembre 2021 et le 11 janvier 2022. Aujourd'hui, Manon garde le souvenir d'une jolie parenthèse. « C'est une formidable aventure humaine. Au-delà du gain financier (appréciable), j'ai créé des liens forts avec les professionnels

(musiciens, danseurs, animateurs) et les candidats ». Il y a aussi la notoriété (notamment sur les réseaux sociaux) avec ses bons côtés : messages de soutien, voire même des demandes en mariage !... et ses mauvais : messages indélicats, graveleux.

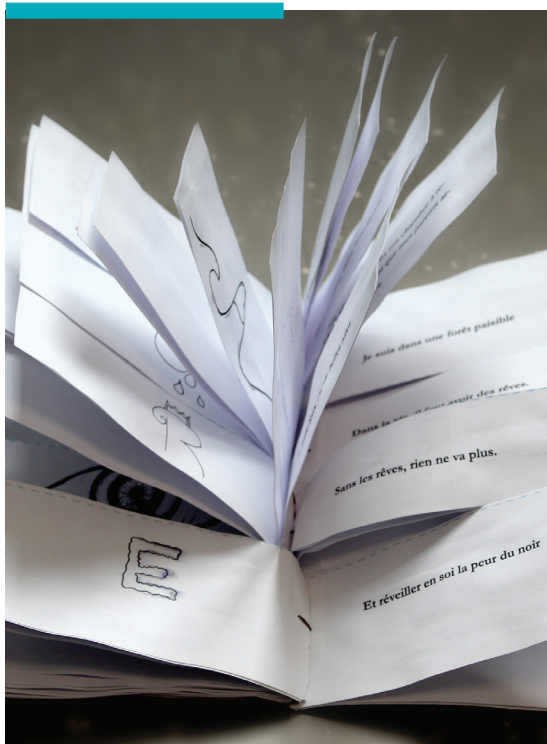
« Cela est lié au fait d'être une femme, je pense. Mais je ne veux garder que le positif et la suite de cette aventure sera en mode "plaisir" ».

La suite de l'aventure, c'est la tournée des maestros avec un Olympia et des Zeniths, notamment à l'Arena de Genève le 27 novembre. Il y aura aussi à l'automne la diffusion des Masters avec les 32 meilleurs maestros. Autant d'occasions de (re) découvrir Manon dans sa passion !

En fin d'interview, une dernière question s'est imposée : « Manon, on bloque les paroles ? »

*ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

CULTURE



UN LIVRE « POÈME MULTIPLE » RÉALISÉ AU CHAL

4 879 681 C'est le nombre de combinaisons possibles pour lire cet ouvrage (en jouant avec les languettes).

A l'origine du projet : Gwénolée Lohéac Sarton (Artiste plasticienne, animatrice de deux ateliers au CHAL - Pédiatrie et Hôpital de Jour - et un 3^{ème} en dehors de l'hôpital pour les patients en rémission d'un cancer) et Rémi Bergé (Artiste plasticien intervenant en médiation culturelle à l'École des Beaux-Arts du Genevois à Annemasse).

Débuté en septembre 2021, le livre est intégralement composé de jeux de lettres et d'écritures inventés par des adolescents hospitalisés au CHAL. Leurs œuvres individuelles, une fois réunies forment aujourd'hui une œuvre collective s'inspirant des « Cent mille milliards de poèmes » de Raymond Queneau.

Une première partie du projet a pu être financée grâce aux dons divers de mécènes et à une tombola organisée à l'automne dernier.

Prochaine étape : la recherche de financement pour assurer l'édition d'au moins 300 livres. L'objectif est de pouvoir assurer la meilleure visibilité possible de ce bel ouvrage porteur de l'image du CHAL : Médiathèques, Musées, Centres d'art... N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Contact : atelier-chal@surunlitdecouleurs.com

1^{er} avril 2022



Journée de prévention contre l'alcoolisme

« Pas plus de 2 verres d'alcool par jour et pas tous les jours ! » cela fait partie des recommandations de Santé publique France, relayées ce 1^{er} avril par l'équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) lors de cette nouvelle journée de prévention contre l'alcoolisme.

5 au 7 avril 2022



Déménagement de l'EHPAD de Marnaz

Les opérations ont été minutieusement orchestrées entre l'entreprise de déménagement et les équipes du CHAL. Codes couleurs et plan d'aménagement ont permis d'orchestrer ce grand chamboulement en seulement trois journées. Bravo à toutes les équipes du CHAL (soignantes, logistiques, techniques, administratives) pour ce déménagement réussi et bienvenue aux résidents dans leur nouvel EHPAD « La Rose des Vents » !

7 avril 2022



Exercice de simulation en Médecine Nucléaire

Attention ! Fuite d'eau avec effluents radioactifs et professionnels contaminés en Médecine Nucléaire... C'est l'exercice de simulation auquel se sont livrés conjointement les Sapeurs-Pompiers, le Service Sécurité et le Service de Médecine Nucléaire. Exercice piloté par Emilie Paget, Référente en Radioprotection, et Jérôme Audry, Responsable Sécurité-Sûreté.

11 avril 2022



Conférence de presse sur le livret handicap

C'est le 1^{er} Livret d'accueil destiné aux Patients déficients intellectuellement à être réalisé dans un établissement de santé de Haute-Savoie. Pour inaugurer ce Livret et saluer le travail réalisé par les équipes du CHAL et les Associations en lien avec le Handicap, une Conférence de presse et un moment convivial ont été organisés.

16 au 20 mai 2022



Campagne de photographie au CHAL

Gilles Bertrand, photographe professionnel local, a été missionné par la Gouvernance pour photographier les professionnels du CHAL, de l'IFSI-IFAS et des Résidences EHPAD dans leur activité. L'objectif est de vous mettre en valeur et d'actualiser la banque d'images pour les différents supports de communication (site internet, plaquettes de présentation...).

17 mai 2022



Journée des Droits en Santé

Cette année était marquée par les 20 ans de la 1^{ère} Loi sur les Droits en Santé (Loi dite « Kouchner » du 4 mars 2002). Mobilisés pour l'organisation de cette journée : Jan-Marc Charrel (Président de la CDU - Commission des Usagers du CHAL) et Marie-Pierre Baud (Directrice adjointe et Vice-Présidente de la CDU), accompagnés par Jean-Claude Pinot (Représentant des Usagers)

BIENVENUE



Sylvain CAMBIER
Responsable
du Service Social



Dr Modesta
SIDARAVICIUTE
Anesthésiste